



**La pierre  
d'Is-sur-Tille  
entre mythe  
et réalité**

*page 10*

**Loi de 1901 :  
cent ans  
de bons  
et loyaux  
services**

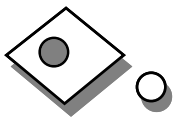
*page 16*

**Le temps des  
lavandières**

*page 18*



**L'artiste et le maire** *page 17*



IS CI ET LÀ,  
bulletin municipal de  
la ville d'Is-sur-Tille

E-mail : mairie@is-sur-tille.com

Site Internet :

http://www.is-sur-tille.com

Directeur de la publication :  
Michel Maillot

PAO : Christian Baujard,  
Christine Nogueira

Photos : Christian Baujard

Imprimé par l'Imprimerie  
des 3 Rivières (Selongey)

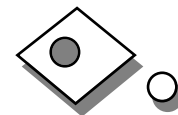
Tirage : 2 100 exemplaires

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 1274-82342

## Sommaire

Communiqué	3
À l'école de la vie, <i>un projet pour protéger la vie qui commence</i>	4
Echos d'un concours fleuri « <i>Le roi des balcons ne doit pas régner sans partage...</i> »	5
Le chemin d'errance	5
Une communauté qui dit non à l'indifférence	6-7
Fonctionnaire, citoyen	7
Tri des déchets : <i>il arrive</i>	8-9
Petit calendrier des manifestations en 2001	9
 <b>La pierre d'Is-sur-Tille entre mythe et réalité</b>	10 à 12
Après l'école : <i>l'éducation continue</i>	13 à 15
Un nouveau départ pour l'école Carnot	15
Loi 1901 : <i>cent ans de bons et loyaux services</i>	16-17
 <b>L'artiste et le maire</b>	17
Le temps des lavandières	18-19
Is-sur-Tille vue du ciel (7)	20
Les mots croisés de Jean Rossat	20



## Communiqué



La passerelle Truchebœuf

*Comme je l'ai annoncé précédemment, il n'y aura pas, dans ce numéro d'Is ci et là, de Mot du maire portant sur une question d'intérêt municipal.*

*Il convient néanmoins de saluer les premiers instants de ce nouveau millénaire porteur d'espoir ; celui qui vient de s'achever a été ponctué par de nombreux conflits, des guerres meurtrières, mais aussi par des progrès sociaux et technologiques fantastiques.*

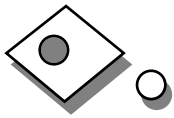
*À l'occasion de cette nouvelle année, permettez-moi de rendre hommage à tous ceux qui, durant ce siècle, ont tant donné, avec tant de courage et de désintéressement, pour que nous vivions dans un pays uni et une Europe où règne la paix.*

*C'est en luttant sans relâche contre l'individualisme, l'affairisme et contre les exclusions, c'est en préservant précieusement notre environnement et en travaillant ensemble dans le respect mutuel, dans la générosité et la fraternité, que nous poursuivrons cette œuvre de paix et de progrès social.*

*Meilleurs vœux à tous, à vos familles  
et à tous ceux qui vous sont chers  
Bonne Année 2001*

*Maillet*

Michel Maillet



# À l'école de la vie

## Un projet pour protéger la vie qui commence



Photo D. Orry

Photo de famille : plantations de la Sainte Catherine.

Les nouvelles salles de classe de l'école primaire Anatole France sont de bonnes pépinières. Dès l'automne, cinq glands et une graine de pin maritime ont germé dans le terreau, et ceci sous la surveillance des élèves écologistes (pas d'engrais, juste un peu d'eau).

L'arrivée des feuilles fut une grande nouvelle. Chaque jour, leur surface d'un vert tendre s'étalait un peu plus et les tiges s'élevaient, à la recherche du maximum de lumière.

Les dessins réalisés par les enfants ont apporté un complément à la découverte des sciences de la nature.

L'hiver approchant, l'inquiétude grandit, car la place manquait dans les pots et que faire ? La vie d'un chêne et d'un pin est dehors au grand air : il fallait vite les replanter dans la cour. Hélas, il y a ce goudron partout ! En cherchant bien, il reste une portion de l'ancien terrain qui constituait le parc du château, bien à l'abri des vents dominants, entre les grands érables et les murs de pierre, dans un lieu lumineux.

L'expédition en vue de la transplantation eut lieu le vendredi 9 décembre, à quatorze heures trente. Une semaine après la Sainte-Catherine. Il fallut creuser des trous, ôter les cailloux ; la découverte de vers de terre et de larves endormies était le signe qu'il y avait de la vie et que le terrain convenait. Un peu de terreau ajouté à la terre des lieux aiderait les jeunes pousses à se nourrir, mais pas trop, car il fallait qu'elles s'habituent à leurs nouvelles conditions.

Le plus important restait à faire : prélever délicatement la plante du

godet. Deux doigts pinçant la tige, une main enveloppant les racines, il fallait déposer le tout dans le trou, puis ramener la terre au pied, tasser un peu. Voilà ! Les petites mains apprennent *naturellement* ces gestes qui favorisent la vie.

Les arbrisseaux semblaient perdus dans leur nouvel environnement. Il fallait les protéger des piétinements et des bêtes qui en feraient un bon casse-croûte (il y a peut-être des lapins dans la cour).

On installa donc des filets verts de protection, maintenus avec des tuteurs en bois.

Les choses ne furent pas faites à moitié — mais au fait, nous avons oublié d'arroser. S'il pleut cette nuit, cela ira, sinon il faudra apporter de l'eau dès demain.



Fiers de leur travail, tous les élèves de la classe posent pour la photo. Les arbres font désormais partie de leur famille.

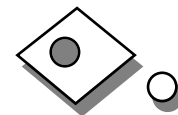
De temps en temps, ils viendront les surveiller, voir s'ils ne manquent pas d'eau et si la végétation voisine ne les étouffe pas.

Vive les CP, *champions de la plantation* !

Denis Orry



Les dessins, ça aide



# Échos d'un concours fleuri

*Le roi des balcons ne doit pas régner sans partage...*

L'année 2000 n'a pas été une grande année pour le fleurissement. En effet, le mois de juin très chaud a fait souffrir les plantes qui n'étaient pas suffisamment enracinées à cette période, et le mois de juillet qui a suivi s'est révélé maussade.

Malgré cela, le jury du concours communal des maisons fleuries a remarqué l'exceptionnel effort des candidats. Géraniums, surfinias et bien d'autres plantes ornaient notre ville, apportant un complément précieux pour le cadre de vie à Is et un soutien appréciable au service des espaces verts de la commune.

L'année 2001 commence à peine et déjà, il faut réfléchir au prochain fleurissement, éventuellement passer commande auprès des horticulteurs pour obtenir des végétaux de qualité à planter le moment venu.

Bien sûr, le géranium lierre, roi des balcons, est très facile d'entretien pour des suspensions et donne le plus souvent de bons résultats. Mais d'autres plantes ont aussi une grande qualité ornementale, telles que les surfinias, pétunias, verveines, bacopas, capucines, sanvitalias, gnaphaliums, qu'on réservera pour les expositions ensoleillées. Les plectranthus, lobelias pendulas, scaevolas, bégonias tubéreux conviennent mieux pour les expositions ombragées. La liste n'est pas complète, mais certaines plantes ne sont pas faciles à trouver.

Pour un jardin, c'est tout un ensemble qui

fait un bel agencement. Un massif de fleurs ne rend rien au milieu d'un espace sablé ou de terre. Des plantations d'arbres et d'arbustes sont utiles et le gazon sera l'écrin privilégié de toute réalisation. Les massifs seront donc installés de préférence sur un fond arbustif avec plantation en pleine terre. Les poteries, bacs et jardinières diverses sont à réserver pour une terrasse et demandent beaucoup d'entretien.

En plus du concours communal des maisons fleuries (*s'inscrire en Mairie courant juin*) un autre concours est organisé par le département (*il suffit d'envoyer une diapositive à Côte-d'Or tourisme, 1 rue Soisson, Dijon avant début septembre*) la remise des prix de ce dernier à lieu généralement en décembre.

Yves Lavoignat



Photo A. Bollet

Maison fleurie  
cour Jacqueline Marie Nicolas



## Le chemin d'errance

Il était une fois un chemin sans nom qui débouchait de la forêt pour venir mourir au village.

Les grands décideurs de la communauté se réunirent afin de réparer cet oubli. Chacun donna son point de vue :

« *Le chemin emprunté* » dirent les paysans, car pour l'avoir souvent pris, ils l'avaient toujours rendu.

« *Le passage des théodolites\** » affirmèrent les bâtisseurs, afin d'être au niveau de la discussion.

« *La trace des éléphants* » dirent les charretiers, « *car on les voit parfois devant la forêt* ».

« *La rue des Harkis* » suggérèrent les villageois en souvenir d'un camp éphémère.

« *La voie virtuelle* » imaginèrent les internautes, peu au fait de la réalité.

« *Le sentier qui bouge* » ordonnèrent les sorciers en proie à une illumination soudaine.

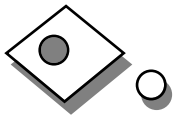
« *Le chemin sous le talus* » proposèrent les randonneurs, persuadés que c'était une affaire enterrée.

Bref, personne n'étant d'accord, un berger se leva, les fit taire et dit : ce sera « *le chemin de la Bergerie* » car il savait que les moutons n'y trouveraient rien à redire.

De nos jours on parle encore de ce chemin. Il paraît qu'il continue de se déplacer, comme un fantôme. Mais c'est une histoire pour nous faire marcher.

Denis Orry

\***théodolite** : instrument de mesure muni d'une lunette.



# Une communauté qui dit non à l'indifférence

**La Communauté des 3 Rivières travaille à la réinsertion de personnes meurtries par la vie. Son travail mérite qu'on la connaisse mieux, ou qu'on rende visite à son très intéressant bric-à-brac permanent. État des lieux par son responsable.**



Pour faire des affaires : le bric-à-brac permanent de la Communauté des 3 Rivières

L'association communautaire des 3 Rivières est implantée à Marcilly-sur-Tille, 13 avenue de la gare, depuis octobre 1994.

La Communauté a pour objectif d'accueillir une vingtaine d'hommes et de femmes en difficulté sociale et de leur donner les moyens de se réinsérer.

C'est un lieu d'écoute et d'orientation pour un public qui a connu une rupture personnelle, sociale ou professionnelle. Le rôle de l'association est de créer les conditions de la réinsertion. Pour cela, elle offre un accompagnement qui s'efforce de remotiver les personnes en revalorisant une image de soi trop souvent dégradée, en reconstruisant patiemment une autonomie et une confiance de chacun en ses propres capacités.

## Le financement

Le produit des ventes du bric-à-brac et des matières recyclables représente cette année 60% du revenu de la communauté.

Les 40% complémentaires proviennent en partie des personnes accueillies. Les compagnons qui ont un revenu, en général le revenu minimum d'insertion, reversent un « forfait de solidarité » qui correspond au logement, aux charges, à la nourriture, au suivi médical et administratif. Les APL (*allocation personnalisée au logement*) et les ALT (*allocation de logement temporaire*) accordées par la Caisse d'allocations familiales aident également au financement.

À ces revenus s'ajoute une aide du Conseil général de Côte-d'Or qui varie chaque année pour le ►►

## Un bric-à-brac permanent

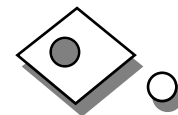
Le bric-à-brac de la Communauté des 3 Rivières est ouvert de septembre à juin, du mercredi au samedi de 14 h 00 à 17 h 30. En dehors de cette période, il est ouvert tous les après-midis, sauf le dimanche.

Vous pouvez venir acheter vêtements, linge de maison, vaisselle, meubles, jouets, bibelots, livres, électro-ménager, etc.

Contact pour tout renseignement sur le travail, les prestations de la Communauté, ou sur son fonctionnement :

03 80 95 27 37

... ou en se rendant sur place, 13 avenue de la gare, Marcilly.



# Fonctionnaire, citoyen

(suite de la page 6)

►► fonctionnement, et pour les investissements de la communauté (travaux, achat de véhicules, etc...)

## L'accueil

La Communauté a accueilli 38 personnes au cours de l'année 2000, dont 6 dans le cadre d'un accueil d'urgence (*personnes de passage pouvant rester de 1 à 3 jours*).

À ce jour, 19 compagnes et compagnons vivent au 2 et 4 Grande rue à Marcilly-sur-Tille (*anciens bâtiments de l'école et de la mairie*) et dans deux logements situés avenue Mauperruis à Is-sur-Tille.

## Le travail

Les compagnes et compagnons participent activement aux activités de la communauté. Ils récupèrent, trient et valorisent tout ce dont vous n'avez plus besoin. Les différentes collectes s'effectuent chez les particuliers, sur simple appel téléphonique, chez les commerçants et dans les entreprises. Nous travaillons également avec 33 communes pour le ramassage des encombrants.

Le reste des matières recyclables est revendu aux entreprises spécialisées.

Pour la période d'octobre 1999 à septembre 2000, les compagnes et compagnons ont ramassé, trié et valorisé :

- 209 tonnes de verre
- 192 tonnes de ferraille
- 178 tonnes de carton
- 64 tonnes de papier glacé
- 46 tonnes de vêtements
- 32 tonnes de journaux
- 26 tonnes de fonte
- 14 tonnes de non-ferreux
- 11 tonnes de batteries
- 1 tonne de plumes

Cela représente un total de 773 tonnes de matières valorisées, sans compter les déchets qui ne sont pas recyclables (certains plastiques, bois, moquettes, mousses, etc.)

Emmanuel Lemoine

**L**e fonctionnaire souffre d'un déficit d'image. Il a beau dire, faire, qu'importe, la considération lui fait défaut.

Que les agents du service public de La Poste, de la SNCF, de l'Éducation nationale ou autres fassent part de leurs revendications par voie de grève... l'opprobre est générale.

Qu'un usager ou un chef d'entreprise s'adresse au service d'une collectivité sans que satisfaction puisse lui être donnée, et l'ensemble des fonctionnaires se trouve qualifié de l'affligeant label de « fainéant ».

La France bloquée deux semaines durant par les camionneurs, artisans, taxis, pêcheurs... et quatre-vingts pour cent de nos concitoyens approuvent, soutiennent. Étrange paradoxe.

Opposer secteur public et secteur privé, au prétexte de la sécurité professionnelle des uns et de la précarité des autres, conduit à une courbe dangereusement oblique dont les manifestations et philippiques poujadistes de cet automne furent l'illustration.

Cette attitude procède d'une scolastique surannée et dérisoire.

Pourquoi ? Serait-ce en raison d'un « ras-le-bol dû à la surcharge administrative et à un mépris de

l'État » comme le soulignait récemment le Président de l'association des maires de France ?

J'en doute. Le problème est autre. Sans sacrifier à l'auto-flagellation, l'administration souffre encore de ce que le concept de performance n'est que trop peu pris en considération.

Créer les conditions d'une administration efficace dans ses propositions, rapide dans ses choix, hardie dans ses capacités à répondre aux aspirations du plus grand nombre, telles sont les conditions de l'indispensable proximité entre le citoyen et l'autorité publique.

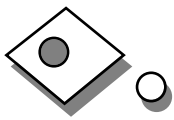
Innovation, mobilité et formation sont les maîtres mots du souhaitable.

L'imagination aidant, la pusillanimité, le prosaïsme et la réticence de nos concitoyens à l'égard de leur administration seraient sans doute battus en brèche.

Encore faut-il que tous les élus en prennent conscience et qu'ils soient les agents véhiculaires de ces indispensables réformes.

*Billet de Frédéric G. Niedzielski, administrateur territorial, paru dans la Gazette de novembre 2000. Texte reproduit à l'initiative de Denis Jeunot, secrétaire général, avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la Gazette.*





# Tri des déchets : *il arrive...*

Dès le numéro de janvier 1997, *Is ci et là* annonçait aux Isois la nécessité de mettre en place une collecte sélective au porte à porte, afin de parvenir à réduire les ordures ménagères. L'approche du terme réglementaire de 2002 oblige le SMOM (*Syndicat mixte des ordures ménagères*) à marcher à doubles enjambées. La décision est enfin prise : la collecte sélective se fera en mai 2001.

## Les enjeux du tri

Il y a d'abord un enjeu économique car le tri permet de réaliser des économies d'énergies et de matières premières. Le tri concerne aussi directement le porte-monnaie de chacun d'entre nous puisqu'il s'agit de limiter la progression des dépenses en maîtrisant les coûts de traitement.

C'est aussi un enjeu écologique, car ne pas mettre ses déchets dans la même poubelle, c'est favoriser la lutte contre les pollutions et préserver les ressources naturelles. Notre pays n'est pas une décharge

et l'opération simple et utile qui consiste à trier ses déchets permet de protéger notre cadre de vie. L'enjeu est bien celui du devenir d'une société tout entière.

Enfin, l'enjeu porte sur l'emploi, avec la création de nouveaux métiers. La réalisation d'équipements nouveaux et l'activité qui en découle constituent de toute évidence un enjeu social non négligeable.

## Concernés mais pas motivés ?

Le tri à la source fait peur, inquiète, car le fait de posséder plusieurs poubelles peut, peut-être, multiplier les risques d'erreurs ? La réalisation d'un guide du tri, édité et distribué dans les prochains jours par le SMOM d'Is-sur-Tille, va permettre de lever le doute sur toutes les questions que sont en droit de se poser les producteurs de déchets que nous sommes. De plus, des *ambassadeurs du tri* viendront rendre visite à chaque foyer. Leur rôle est d'aller systématiquement au devant de la population, car il est

important que les usagers soient informés de façon complète et consultés en vue d'émettre d'éventuelles critiques et suggestions.

La réussite du tri repose essentiellement sur l'adhésion des usagers, car c'est une chose que d'être « *au courant* » d'un problème et tout autre chose que de se sentir concerné par une opération de cette ampleur et d'y participer sans réserve.

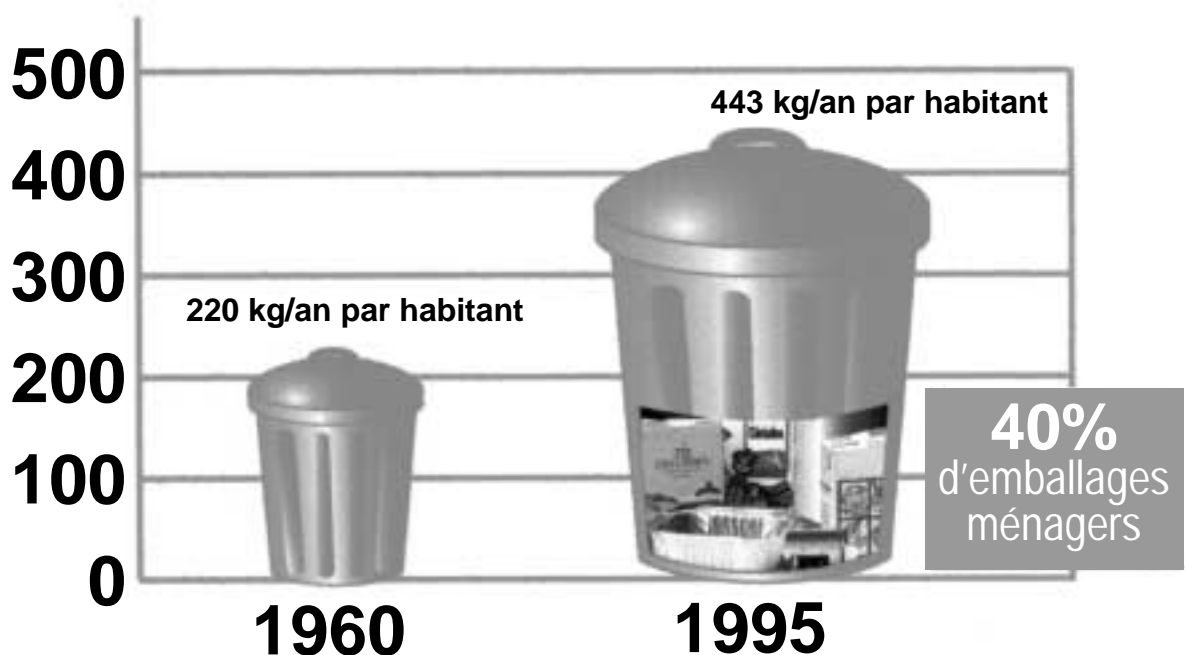
## Comment se fera le tri ?

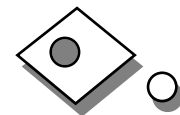
Trois bacs seront mis gracieusement à la disposition des usagers :

- Un bac de couleur verte recevra le verre ;
- Un bac bleu recevra les journaux, magazines, prospectus...
- Un bac jaune recevra les bouteilles plastiques, flacons de métal, briques, cartonnettes, aérosols.

Ces bacs seront déposés sur le trottoir le jour de la collecte. Un point positif de cette méthode est l'excellente qualité des matériaux collectés en bout de parcours. ►►

## Pourquoi il faut trier...





(suite de la page 8)

►► En effet, les rippeurs peuvent immédiatement contrôler la composition des bacs et éventuellement refuser les produits non conformes. La valorisation sur la chaîne de recyclage s'en trouvera donc facilitée. Par la qualité de son tri, chaque citoyen permettra ainsi d'augmenter le rendement de la collecte. De cette manière, chacun d'entre nous contribuera à faire varier de façon significative le soutien financier attribué par Eco-Emballages. À titre d'exemple : en dessous de 2kg par an et par habitant, la tonne de plastique est reprise 1 500 F. La même tonne de plastique sera reprise 6 000 F dans le cas d'un rendement supérieur, de l'ordre de 4,3 kg par an et par habitant. (Source : *La Gazette du 29 novembre 1999*).

### Le choix du label « recyclé »

Il est important que chacun ait conscience de l'utilité du geste du tri car la transformation des déchets recyclables donne une deuxième vie à ces emballages :

- Les bouteilles plastiques, une fois broyées, se transforment en pulls, fibres, revêtements de sol, coussins et boîtes diverses.
- Les emballages métalliques sont recyclés par fusion en pièces moteur...
- Le papier-carton renaît à son tour sous forme de divers emballages... en papier-carton.
- Le verre, après fusion, est transformé en bouteilles.

Le Centre national du recyclage assure que le choix « produit recyclé » existe sur pratiquement tous les objets de consommation courante, à prix comparables et dans le respect des normes européennes. Après la collecte sélective et le recyclage, l'achat de produits recyclés semble donc être l'enchaînement naturel. Il permet de « boucler la boucle ».

Dans ce domaine, il appartient bien sûr aux élus des communes adhérentes au SMOM de montrer l'exemple. Car s'il n'y a pas d'achats de produits recyclés, il n'y aura pas de débouchés. Sans débouchés, les filières ne seront pas viables. Et sans filières... à quoi cela servirait-il de recycler ?

Michel Gasnier

# Petit calendrier des manifestations 2001

J u i n

- 4 : 11<sup>e</sup> Randonnée du Val d'Is, 3 parcours route et VTT 30 km
- 9 : Loto, place du monument de Marcilly, Comité des fêtes de Marcilly
- 11-13 : Bourse aux vêtements d'été
- À partir du 17 : Saison du Train touristique des Lavières, de 15 h à 19 h

J u i l l e t

- 7 : Concours de pétanque, site des Lavières
- 8 : Journée de pêche à la truite ; Foyer rural, étang de Vernois-les-Vesvres
- 14 : Fête nationale

A o û t

- 18-19 : CKCBI et ASA Terre Issoise, coupe de France de cross-car

S e p t e m b r e

- 9 : Championnat de Moto-cross de Bourgogne, Championnat de l'Est
- 22-23 : Exposition « Éclat de verre », association pour l'Orgue d'Is, aux Capucins

O c t o b r e

- 1<sup>er</sup>-31 : Exposition, bibliothèque municipale d'Is-sur-Tille
- 1<sup>er</sup>-4 : Bourse aux vêtements d'automne-hiver
- 6 : Braderie, Communauté des 3 Rivières
- 6-8 : Salon du champignon, association mycologique, 10<sup>e</sup> anniversaire, salle des Capucins
- 7 : 10<sup>e</sup> Foulée des 3 Rivières, à 10 km aux Capucins ; 10 km et semi-marathon comptant pour le championnat de Bourgogne.
- 13 : Loto, Villecomte
- 20-21 : Portes ouvertes « cross-car », circuit Nicolas Klein, CKCBI et ASA Terre Issoise

N o v e m b r e

- 12 - 14 : Bourse des jouets et cadeaux, association bourse aux vêtements
- 17 : Dégustation du Beaujolais, association pour l'Orgue d'Is, salle du marché

D é c e m b r e

- 16 : Arbre de Noël, Villecomte
- 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre, Villecomte

J a n v i e r

- À partir du 17 : exposition, bibliothèque municipale d'Is
- 20 : Inauguration de la bibliothèque municipale d'Is, à 11 h

F é v r i e r

- 7 : Braderie, bourse aux vêtements
- 9 : Diaporama à Villecomte
- 17-18 : Concours de pistage à Francheville, club canin d'Is, terrain route de Gemeaux
- 18 : Loto, comité des fêtes de Marcilly, salle de l'Orangerie
- 24 : Dîner dansant, société de chasse d'Échevannes, 20 h

M a r s

- 3-4 : Moto-cross national, qualifications du championnat de France
- 10 : Sortie ski dans le Jura, Villecomte
- 17-18 : Portes ouvertes « cross-car », circuit Nicolas Klein, CKCBI et ASA Terre Issoise
- 31 et 1<sup>er</sup> avril : Braderie, Communauté des 3 Rivières
- 31 et 1<sup>er</sup> avril : Foire aux vins et fromages, comité des fêtes de Marcilly, entrepôt des 3 Rivières, rue Eugène Pacote

A v r i l

- 2-5 : Bourse aux vêtements de printemps
- 8 : Rando au Pays des 3 Rivières, Vivald'Is, marcheurs de Selongey
- 15 : Courses aux œufs pour tous les enfants du village, Villecomte
- 28-29 : Exposition philatélique, salle de l'Orangerie

M a i

- 13 : Bourse aux jouets, association pour l'Orgue d'Is, aux Capucins
- 18, 19 et 20 mai : Festival international des mots croisés
- 20 : Fête patronale à Véronnes
- 20 : Vide grenier, Villecomte
- 24 : Sortie vélo, Villecomte

# La pierre d'Is-sur-Tille *entre mythe et réalité*



*Lion de style égyptien  
en pierre d'Is-sur-Tille,  
près de l'hôpital général.*

***Il y a des légendes qui durent : la ville d'Ys engloutie par la mer, la ville de Dijon en grande partie construite avec la pierre d'Is-sur-Tille...***

**E**n réalité la pierre d'Is, blanche quand elle est neuve, se patine de gris sous l'effet de l'air et de la pluie alors que Dijon est une ville de pierre dorée : la pierre extraite des anciennes carrières (dont l'une est devenue le Parc des carrières Bacquin) sur les pentes du plateau aux portes mêmes de la cité.

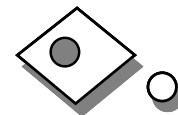
Cependant la pierre d'Is a bien été utilisée à Dijon au cours des siècles et, si vous parcourez la ville d'un œil attentif, vous la reconnaîtrez aisément ici et là : elle contraste avec la pierre dijonnaise et par sa couleur et par son grain. Ce fut certainement l'une des raisons de son emploi.

**Qu'est-ce donc  
que cette pierre d'Is ?**

Lorsque l'air et la pluie en ont buriné la surface, deux traits originaux ressortent.

Tout d'abord on voit la roche faite d'une quantité de grains fort irréguliers qui font saillie, comme des graviers noyés dans un solide ciment. Ces grains sont des fragments de coraux et de robustes coquillages, disloqués, roulés, étalés jadis par le flot sur une plage sous-marine. Cela se passait il y a quelque 140 millions d'années, à l'époque que les géologues qualifient de Jurassique supérieur. La mer recouvrait alors la Bourgogne et à peu près toute la France : une mer chaude avec des récifs coralliens. Is était dans une zone de récifs. Les débris de coraux et de coquilles sont calcaires et c'est un ciment calcaire lui aussi qui, très tôt, sous la surface de l'eau ou dans la zone de balancement des marées, a fortement consolidé le sédiment.

Le second trait concerne la structure de la pierre. Sur certaines surfaces, on dirait que les



graviers ont été alignés par de vigoureux coups de balai. En fait, il s'agit de lits successifs qui se sont superposés, parfois recoupés, sur le front de dunes sous-marines au gré des courants.

Muni de ces deux critères s'ajoutant à la teinte grise, vous parviendrez à identifier la pierre d'Is-sur-Tille dans les anciens bâtiments dijonnais.

### Pourquoi l'a-t-on choisie ?

Rendue sur place, elle coûtait pourtant plus cher que la pierre de Dijon. Dans un devis du début du XIX<sup>e</sup> siècle, pour la réfection du grand portail de la cathédrale de Dijon, on note dix-sept francs le mètre pour la pierre de Dijon et quarante francs pour celle d'Is.

Sa cohésion et sa résistance au gel, le fait de pouvoir être débitée en gros blocs ont joué un rôle. On peut apprécier la bonne tenue de la pierre d'Is dans le mur qui supporte la grille de la cour d'honneur de l'hôtel de ville de Dijon. La différence est frappante avec la pierre de Dijon, dorée, à grain plus fin, mais plus burinée par le temps, sur toute la façade de l'hôtel de ville et la tour de Philippe le Bon qui la domine.

C'est sans doute ce contraste de couleur et de grain avec la pierre de Dijon qui a fait employer la pierre d'Is pour un effet visuel, comme dans la façade de l'ancienne église Saint-Etienne (aujourd'hui Chambre de commerce) où la base, mais la base seulement, des grandes colonnes est en pierre d'Is à belles stratifications obliques, tandis que les fûts des colonnes et les murs sont en pierre jaune de Dijon. Même contraste dans la façade de l'église Sainte-Anne (le Musée d'art sacré).

L'effet décoratif a été recherché dans la façade du Palais de justice où l'on a combiné des matériaux différents de tenue et d'aspect, le jaune dijonnais, le rouge violet de Sampans pour les colonnes supportant la portique, le gris d'Is-sur-Tille pour la base des colonnes, le dôme avec ses écailles, le grand pignon avec ses sculptures.

### Question de mode ?

La mode aussi est à prendre en compte. En témoignent les belles et solides margelles de puits, parfois soigneusement sculptées, qui ont été conservées. Le puits le plus facilement accessible est celui près duquel on passe inévitablement pour entrer au Musée archéologique au pied de la cathédrale. Plus discret mais plus finement travaillé, celui de la cour de l'hôtel de Vogüé. Et il y en a d'autres, dans la cour de l'hôpital de Champmaillot par exemple.

Pour les balustrades aussi, la pierre d'Is a été recherchée. Voir par exemple à la Préfecture ou celle, très belle et mieux visible, de l'Hôtel Le Belin (37 rue de la Préfecture, XVIII<sup>e</sup> siècle). Attention toutefois, place de la Libération, le support de la balustrade qui ceinture l'hémicycle est en pierre d'Is alors qu'il semble ►►

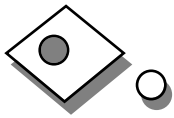


*Hôtel de ville de Dijon : un contraste marqué avec la pierre de Dijon. Au premier plan, la pierre d'Is-sur-Tille*

*C'est sans doute ce contraste de couleur et de grain avec la pierre de Dijon qui a fait employer la pierre d'Is pour un effet visuel*



*Puits devant le Musée archéologique de Dijon*



Chambre de Commerce : seule, la base des colonnes est en pierre d'Is-sur-Tille

(suite de la page 11)

►► que certaines des balustrades aient été refaites dans un calcaire oolitique, « l'oolite blanche » de la Montagne dijonnaise. L'exemple le plus travaillé, le plus riche, est donné par l'escalier de Bellegarde dans la cour de Bar de l'hôtel de ville (1619).

Il y a eu aussi les lions en pierre d'Is. L'un des plus beaux, avec lequel on peut se retrouver face à face est celui qui reste du pont de l'hôpital, aujourd'hui installé à quelques dizaines de mètres de l'hôpital général, un lion de style égyptien de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Curieux aussi, ces lions gargouilles, rue Lamonnaye. Cependant tous les lions de pierre dijonnais ne sont pas en calcaire d'Is.

### Le puits de Moïse : de la réalité au mythe

On lit, jusque dans les textes récents, que le puits de Moïse est en pierre d'Is.

Faux, car la pierre d'Is ne se serait pas prêtée aux fines sculptures de Claus Sluter. Les fameux prophètes sont en pierre d'Asnières-les-Dijon ; tendre et un peu crayeuse, de grain très fin, elle était très recherchée pour la statuaire. À la fois l'examen des statues et la consultation des archives de la Chartreuse le démontrent.

Vrai toutefois car, là aussi, l'observation et les documents précisent que l'entablement qui faisait la base de la croix, au-dessus des prophètes et les protégeant, est en pierre d'Is. C'est la robustesse de la pierre d'Is qui l'a fait retenir. Il faut faire très attention, quand on cite les auteurs anciens, de ne pas tronquer, ni de trop généraliser ce qu'ils ont dit... et ce que d'autres ont répété sans toujours vérifier.

### Au jardin de l'Arquebuse

Si votre curiosité a été éveillée, ne manquez

pas une promenade au jardin de l'Arquebuse. Vous trouverez deux époques, deux styles, dans l'emploi de la pierre d'Is.

En premier lieu, près de l'entrée et du jeu de pétanque sur le bord oriental, ont été installées, en 1783, les logettes des marqueurs, construites avec des éléments du petit cloître gothique (XIV<sup>e</sup> siècle) de la Chartreuse de Champmol.

Plus récent (XVIII<sup>e</sup> siècle), l'élégant Temple d'amour où l'on peut apprécier la structure de la pierre, les beaux fronts de talus des dunes sous-marines, dans les belles colonnes. Elles ont été façonnées dans les blocs découpés horizontalement, conformément aux lits de la carrière, avant d'être redressées. D'après la forme des courbes, on peut même savoir sur quel côté la colonne était couchée.

### Depuis quand ?

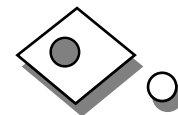
Si, aujourd'hui, l'exploitation de la pierre d'Is-sur-Tille est délaissée malgré une tentative récente de l'entreprise Rocamat, son usage remonte fort loin. On aurait des témoignages de chapiteaux gallo-romains, mais le plus bel édifice ancien complet est sans doute l'église romane de Til-Châtel (XII<sup>e</sup> siècle) avec les magnifiques sculptures du portail qui profitent du grain de la pierre et la grande cuve baptismale qui daterait du IX<sup>e</sup> siècle.

Pierre Rat

*Monsieur Pierre Rat, professeur émérite de géologie à l'Université de Bourgogne, publie régulièrement dans Le Bien Public Dimanche des articles sur l'origine des pierres qui ont servi à la construction des édifices remarquables en Bourgogne*



Le Temple d'Amour dans le jardin de l'Arquebuse



# Après l'école : l'éducation continue

**L'importance éducative des loisirs ne peut pas être ignorée. La ville d'Is-sur-Tille développe un accueil et des animations qui favorisent l'épanouissement des enfants et des jeunes. En voici la liste dressée par le président du Centre social Is-Marcilly.**



**D**ans un langage qui s'est répandu dans les années 90, on parle volontiers d'activités périscolaires (*immédiatement avant ou après l'école*) ou extrascolaires (*les mercredis et pendant les vacances*).

Les communes jouent un rôle de plus en plus important dans l'organisation de ces loisirs. Notre ville intervient elle aussi dans ce secteur, en collaboration avec ses partenaires tels que le Centre social et les associations. Elle recherche des financements, signe des conventions et des contrats pour mettre en place un service de qualité en direction des enfants et des jeunes.

## Un service municipal : l'« Accueil jeunes »

Deux animateurs sont employés par la commune pour accueillir les plus de 12 ans et les aider à réaliser leurs projets. Ce service comprend principalement :

- Un nouveau local pour l'accueil

et l'information, Allée Jean Moulin, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque.

- Des activités, des animations en dehors du temps scolaire et durant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement, contacter Hanane ou Raphaël, Mairie d'Is-sur-Tille au : 03 80 95 47 73.

## La restauration scolaire

Service ouvert aux enfants scolarisés à Is-sur-Tille et géré par l'ADMR (*Aide à domicile en milieu rural*).

Après le repas de midi, les élèves de l'école primaire Anatole France peuvent pratiquer des activités périscolaires.

Les élèves de l'école Matisse sont confiés aux aides éducatrices de l'Éducation nationale dans les locaux-mêmes de l'école maternelle.

Pour tout renseignement contacter l'ADMR, 14 rue Poinsot, BP 38, Tour Charbonnel, Is-sur-Tille.

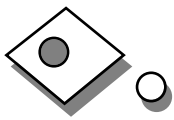
## L'accueil périscolaire

Dans un souci de ne pas multiplier les intervenants, la ville a confié au Centre social Is-Marcilly l'organisation de l'accueil périscolaire de l'école maternelle Matisse et de l'école primaire Anatole France.

Cet accueil, ouvert à tous les élèves, fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il est organisé dans le cadre juridique d'un CLSH (*Centre de loisirs sans hébergement*), qui offre une garantie de qualité contrôlée par le ministère de la Jeunesse et des sports.

- Dès 7h30, les élèves des écoles Matisse et Anatole France sont accueillis dans les locaux respectifs des écoles, sous la responsabilité de personnes qualifiées.
- Après le repas de midi, les élèves de l'école primaire Anatole France, sous la responsabilité d'animateurs qualifiés, peuvent pratiquer des activités de loisirs.
- De 16 h 50 à 18 h 30, les élèves peuvent être accueillis :
  - dans les locaux de l'école maternelle Matisse, sous la responsabilité d'animatrices qualifiées pour des activités de ►►





(suite de la page 13)

►► loisirs éducatifs en attendant que les parents viennent les chercher.

- au sein de la cité éducative Anatole France qui regroupe les locaux scolaires et ceux du Centre de loisirs. Les enfants scolarisés à l'école primaire Anatole France peuvent s'inscrire à des ateliers :

- Initiation sportive avec l'USEP (*union sportive des écoles primaires*) ;
- Activités culturelles, en partenariat avec des associations locales ;
- Accompagnement et soutien scolaire ;
- Loisirs et détente.

La formule d'accueil est la plus souple possible. Les tarifs sont établis en fonction des coefficients familiaux prenant en compte les revenus des parents.

Pour tout renseignement, contacter le Centre Social au 03 80 95 18 17.



### Le Centre de loisirs

Organisé sous la responsabilité du Centre Social Is-Marcilly, ce CLSH (*Centre de loisirs sans hébergement*) fonctionne tous les mercredis et durant la totalité des vacances scolaires. Les enfants âgés de 4 à 12 ans peuvent être accueillis à la journée, à la demi-journée, avec ou sans le repas de midi, en fonction des besoins des familles. La structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30. Les tarifs tiennent compte des revenus familiaux. L'encadrement est confié à des animateurs diplômés sous la responsabilité du directeur du Centre social. ►►

## DEUX CONTRATS POUR RENFORCER L'ACTION DE LA VILLE

La ville s'est engagée en faveur du temps libre des enfants et des jeunes. Suite à deux études précisant les attentes et les besoins, un contrat a été signé avec la Caisse

d'allocations familiales (*Contrat Temps Libres*). Un autre (*Contrat Éducatif Local*) le sera bientôt avec l'État.

## LE CONTRAT TEMPS LIBRES

Le *Contrat Temps Libres* est un contrat de 3 ans renouvelable avec la CAF, visant à développer les services de loisirs collectifs et les rendre accessibles à tous pour les 6 - 16 ans. Il a pour objectif de promouvoir des loisirs de qualité, adaptés à l'attente des jeunes et

de permettre un soutien technique. Il apporte une aide financière pour le fonctionnement des équipements et des services, la mise en place de coordination, de l'information des familles et pour la formation.

## LE CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

Le *Contrat Éducatif Local* permet de mieux organiser les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) en mobilisant

tous les partenaires responsables de l'éducation des enfants et des jeunes et en coordonnant les dispositifs existants.

## LES GRANDES ORIENTATIONS DU CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

Is-sur-Tille souscrit pleinement aux objectifs généraux des Contrats éducatifs locaux tels qu'ils ont été élaborés conjointement par quatre ministères\* :

• *Le développement de l'inventivité, des aptitudes logiques, notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs.*

• *Le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique.*

• *L'aptitude à la communication, en particulier par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication*

• *La connaissance de son corps et sa maîtrise par diverses activités physiques et sportives d'éducation à la santé.*

• *Le développement de la sensi-*

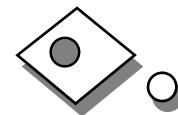
*bilité, de la curiosité et de la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.*

• *L'amélioration des résultats scolaires grâce à des actions respectant les principes de la Charte de l'accompagnement scolaire.*

• *L'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.*

Ces grandes orientations renforcent les missions de l'école et donnent une direction éducative claire à l'ensemble des activités et animations mises en place au profit de la jeunesse.

\* Les quatre ministères sont : l'Éducation nationale, Jeunesse et Sport, le ministère de la Culture et le ministère de la Ville.



(suite de la page 14)

## ►► Le Centre social

Le Centre social Is-Marcilly est un partenaire majeur de la ville d'Is-sur-Tille pour l'accueil éducatif des enfants de la commune. Structure associative, il est géré par un conseil d'administration composé d'élus municipaux d'Is et de Marcilly et de bénévoles adhérents du centre. Une convention tri-partite lie les deux communes et l'association qui est par ailleurs membre de la fédération des centres sociaux.

Le secteur Enfance du Centre social est organisé autour d'un *Projet éducatif global* dont les valeurs éducatives sont présentes dans tous les projets pédagogiques des différents moments d'accueil périscolaires ou extrascolaires.

Le Centre social propose d'autres activités à destination des enfants et des jeunes (gymnastique, sports de combat).

Un comité de parents permet d'associer les adhérents à l'évolution du centre.

Pour tout renseignement, contacter le président du Centre social, Jean-Marc COLLET, au 03 80 95 00 15 ou les permanents du Centre social, avenue de la Gare à Marcilly-sur-Tille au 03 80 95 18 17.

## Les associations

D'autres activités sont proposées par des associations membres de l'OMS (*Office municipal des sports*) ou de l'OMC (*Office municipal de la culture*).

Deux plaquettes, disponibles en mairie ou dans les associations concernées, présentent la liste complète de ces associations, ainsi que les renseignements concernant leur activité.

Jean-Marc Coll et

Pour tout renseignement contacter Jacqueline Verrière, présidente de l'OMS, au 03 80 95 19 08 ou Jean-Charles Thomas, président de l'OMC, au 03 80 95 25 01

# Un nouveau départ pour l'école Carnot



De 1887 à 1899 : l'école de filles, avant la construction des deux ailes

En 1881, un rapport de l'inspecteur primaire dénonce, outre l'exiguïté des locaux, « l'enseignement routinier et des plus bornés » dispensé dans l'école libre des filles. L'école publique ne trouve pas davantage grâce aux yeux de l'inspecteur, « mal installée et plus mal dirigée encore ». Le préfet met alors la commune en demeure « de produire au plus tôt un projet de construction d'une maison d'école de filles. »

Malgré une vive opposition, une école, dessinée par l'architecte Monsieur VIENNOIS, sera construite par l'entreprise Jean-Baptiste PRETOT d'Is-sur-Tille, pour la somme de 88 465 francs, à laquelle s'ajoutent les frais annexes (honoraires de l'architecte, aménagement de la cour, etc), soit au total 110 026 francs, la commune obtenant une subvention de 30 000 francs de l'État. L'ouverture eut lieu à la rentrée des classes de 1887.

À cette date, le même inspecteur primaire attire l'attention du maire et du conseil municipal sur l'urgence d'agrandir l'école des garçons, celle-ci se tenant dans le rez-de-chaussée de la mairie actuelle (81 m<sup>2</sup>) avec 130 élèves et deux instituteurs.

Après plusieurs projets, de nombreuses démarches et la démission du conseil municipal, la toute nouvelle école de filles sera augmentée de deux ailes d'aspect plus simple, en retrait de la façade, construites

par l'entreprise GUENEBAUT d'Is-sur-Tille pour la somme de 37 435 francs, à laquelle il faut ajouter les frais annexes.

L'ouverture eut lieu en 1899, l'école de filles étant à droite du bâtiment et les garçons à gauche.

Puis en 1930-31, ce fut le départ de l'école des garçons vers le château et l'on construisit, sur la partie gauche du bâtiment, un local qui abrita longtemps les services municipaux de voirie et sur la droite, un bureau qui servit ces dernières années de bureau pour la directrice de l'école.

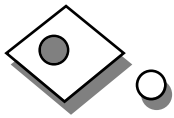
Avec le regroupement des écoles primaires, les salles du bâtiment, devenues disponibles, seront destinées à diverses activités :

- La bibliothèque
- Une salle d'exposition
- Deux salles du patrimoine
- Des locaux pour les associations sportives et culturelles
- Un logement du gardien

La façade principale a été débarrassée des haies de thuyas de façon à remettre en valeur le soubassement du bâtiment en pierre de Lux et d'Is-sur-Tille. La cour d'honneur sera aérée par la démolition du mur de séparation et interdite aux véhicules, l'accès par l'avenue Carnot étant dangereux.

L'ancienne cour de récréation a été aménagée en parc de stationnement.

Michel Valentin



# Loi de 1901 : cent ans de bons et loyaux services



Fête médiévale à Courtivron, 1<sup>er</sup> juin 2000

**L**e juriste et penseur français Alexis de Tocqueville ne tarissait pas d'éloges pour l'aisance avec laquelle les Américains s'associaient en toutes circonstances pour le bien collectif de leur jeune démocratie. Parti faire un voyage d'étude aux États-Unis en 1835, il fit le constat admiratif que

*Les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse. Non seulement ils ont des associations commerciales et industrielles auxquelles tous prennent part, mais ils en ont encore mille autres espèces : de religieuses, de morales, de graves, de futiles, de fort générales et de très particulières, d'immenses et de fort petites ; les Américains s'associent pour donner des fêtes, fonder des séminaires, bâtir des auberges, élever des églises, répandre des livres, envoyer des missionnaires aux antipodes ; ils créent de cette manière des hôpitaux, des pri-*

*sons, des écoles. S'agit-il enfin de mettre en lumière une vérité ou de développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, ils s'associent.*

Le philosophe notait que cette pratique américaine n'avait pas d'équivalent dans la France post-révolutionnaire :

*Partout où, à la tête d'une entreprise nouvelle, vous voyez en France le gouvernement et en Angleterre un grand seigneur, comptez que vous apercevrez aux États-Unis une association.*

Tocqueville serait surpris de voir à quel point un semblable foisonnement d'associations est devenu une caractéristique de la France de 2001. Il saurait attribuer ce développement spectaculaire à la fameuse loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, qui l'a rendu possible en fixant un cadre légal et juridique clair aux associations constituées « dans un but autre que de partager des bénéfices » (article 1<sup>er</sup>). ▶▶

## Les associations dans l'agglomération Is-Marcilly

En tout, 89 associations sont déclarées et peuvent se classer ainsi :

37 associations exercent des activités sportives, soit 41,5% ;

21 associations dans le secteur de la culture, du tourisme et des loisirs (23,5%) ;

12 associations dans le secteur de l'action sanitaire et sociale (13,5%) ;

Associations diverses : 19 (21,5%).

## Les associations en France

Il est difficile de connaître le nombre exact des associations en activité dans le pays. En effet, si les créations sont enregistrées en préfecture, les disparitions ne le sont pas. Le chiffre de 750 000 associations est avancé par le Conseil national de la vie associative, se décomposant ainsi :

Activités sportives, 25%

Secteur de la culture, du tourisme et des loisirs, 23,5%

Action sanitaire et sociale, 16,5%

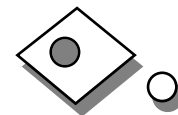
Vie sociale, 9,5%

En tout, quelques 20 millions de Français sont membres d'une ou plusieurs associations.

Les années 90 ont connu une augmentation significative des créations d'associations. En 1996, c'est 67 778 associations qui ont été créées et 62 897 en 1997. Le chiffre était de 23 000 au milieu des années 70.

## Les associations devant l'opinion

95% des Français ont une bonne opinion des associations. À titre de comparaison, ils ne sont que 66% à apprécier les élus locaux et 54% le gouvernement.



(suite de la page 16)

## ►► Une année de commémoration

L'année 2001 s'apprête à rendre hommage à ce texte législatif dont le fondement, la liberté d'association, est un des grands principes de la République, au même titre que la Déclaration universelle des droits de l'Homme et l'abolition de l'esclavage. En février aura lieu une rencontre européenne des associations et des représentants des institutions de l'Union. En juin, une semaine anniversaire au parc de La Villette, à Paris, sera organisée autour de la commémoration du 1<sup>er</sup> juillet.

## Le rôle des associations

Elles créent du lien social et luttent contre l'individualisation grandissante de la société. Elles apportent une réflexion sur la pratique citoyenne, interpellent les pouvoirs publics, contestent par-

fois les choix politiques. Elles sont à l'interface de la société civile et du politique. Elles gèrent parfois des activités appartenant au secteur concurrentiel, elles peuvent assurer des missions de service public,... Leur rôle paraît essentiel en ce début de siècle.

## Les attentes des associations

Les dossiers qui tiennent à cœur aux associations concernent le statut fiscal, les mesures propres à favoriser le bénévolat, par exemple en encourageant le don de temps et en améliorant la disponibilité des personnes. Le congé associatif est une possible évolution.

La délivrance de diplômes est également souhaitée par de nombreux cadres des associations. Cette valorisation des acquis est prévue dans la loi de modernisation sociale qui sera examinée par le parlement au début de 2001.

Mais les associations attendent de vrais diplômes de qualification et non de simples attestations.

Enfin, une charte pourrait permettre d'établir un partenariat avec les pouvoirs publics et d'assurer un renouvellement plus régulier et mieux assuré des subventions. Cependant, beaucoup d'associations sont farouchement attachées à leur indépendance et ne souhaitent pas forcément aller dans cette direction.

Christian Baujard

## Sources :

*Le Monde*, 3-4 décembre 2000,

Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, texte sur le site Internet :

<http://www.cvm.qc.ca/encephi/contenu/philoso/tocqueville.htm>

le texte de la loi de 1901 se trouve à l'adresse :

<http://www.legifrance.gouv.fr/textes/html/fic11901.htm>

# L'artiste et le maire



Florent, dit Arnaud Mestaniér, peint par Georges Serraz. Le seul tableau présent dans la ville natale du peintre.

La ville a acheté, pour la somme de 15 000 francs à Monsieur Serge Garnier un portrait d'Arnaud Mestaniér peint par Georges Serraz. Le conseil municipal, qui a voté cette acquisition à l'unanimité le 27 novembre 2000, a jugé que cette œuvre avait un intérêt culturel local indéniable. Le tableau sera installé dans une salle du patrimoine de l'Espace culturel Carnot.

## L'artiste

Georges Serraz est né à Is-sur-Tille le 13 janvier 1883. Élève de l'école des Beaux-Arts de Besançon, il commence sa carrière d'artiste avec des portraits qui font sa renommée. Le tableau acheté par la ville d'Is-sur-Tille illustre la maîtrise que l'artiste a su acquérir dans l'expression des regards. On est frappé par la vie dans les yeux du maire et l'extraordinaire présence de son visage.

Dans ses ateliers à Dijon, puis à Paris, Georges Serraz mettra son talent au service de l'iconographie

religieuse. Il réalisera des statues monumentales (*la Vierge du Mas Riller dans l'Ain, 39 mètres de hauteur, le Christ-Roi des Houches*) et de nombreuses représentations de taille plus modeste pour orner chapelles et églises. Il vécut une partie de sa vie à Villotte-sur-Ource et son amitié avec l'abbé André Chevignard, curé-doyen de Grancey-le-Château, permettra à l'église Saint-Germain de Grancey de posséder des œuvres remarquables de l'artiste, une pietà, un autel dédié à Saint-Joseph et un exceptionnel Baptistère de la Chrétienté.

Georges Serraz mourut le 20 juin 1964 et fut enterré dans le cimetière de Villotte.

## Le maire

Arnaud Mestaniér, né en 1855, fut élu maire de la ville en 1904, 1908 et 1912. Il démissionna en 1913 pour raisons de santé et mourut en 1915.

# Le temps des lavandières



Lavoir dans la rue Gambetta.  
Le « lavoir des riches » ?

« **L**es cloches sonnent  
sonnent  
sonnent...  
L'Ignon coule coule coule  
De sa source à Pellerey  
Aux faubourgs d'Is-Sur-Tille... »

Nous sommes le 27 Août 2000.  
Tout le long de la rue Gambetta, en  
effet, s'écoule l'Ignon, étroit ruban  
de lumière nimbé de vapeurs lai-  
teuses, tandis que résonne, sous le  
toit couvert en tuiles plates de

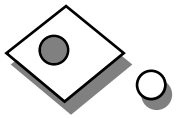
Bèze du lavoir municipal, la chan-  
son imaginée par une « enfant du  
pays » : Chantal Guérin. Chanson  
gaie que les Isois ici présents, ve-  
nus l'encourager dans sa reconsti-  
tution historique du jour, repren-  
nent en chœur. Quelques  
chevrottements, quelques couacs  
discordants de voix mal assurées :  
et s'envolent alors quelques « ca-  
nards » impromptus... Mais nul  
chasseur ici ne se cache derrière les

pilliers en pierre de taille d'Is-sur-  
Tille : ils peuvent donc filer joyeu-  
sement, ivres de liberté, sur l'onde  
frémissante...

Superbe lavoir que celui que  
Chantal anime aujourd'hui!  
Construit en 1842 d'après un plan  
de l'architecte Monsieur Judicier,  
rénové en 1955, il nous ouvre tout  
grand sa porte en chêne peinte à  
l'huile et enjolivée de ferrures et  
serrures sorties des forges de  
Diény. Et voici que pour nous il  
se réveille. Alors s'élève mainte-  
nant sous sa belle charpente un  
autre chant, celui des lavandières  
d'antan :

« Pan! Pan! Margot au lavoir...  
Pan! Pan! à coups de battoir...  
Pan! Pan! va laver son cœur...  
Pan! Pan! tout noir de dou-  
leur... »

Courage, braves lavandières,  
femmes de labeur, un travail rude  
et ingrat vous attend avec son  
cortège de gerçures et d'engelures,  
surtout l'hiver, car si vous êtes  
abritées l'été du soleil, vous n'êtes  
pas protégées du froid à la mau-  
vaise saison... Courage, femmes  
du lavoir, « *femmes aux bras nus  
jusqu'aux épaules, aux jupes rac-  
courcies tirées entre les cuisses et  
montrant des bas de couleur et de  
gros souliers lacés* », voire même  
d'inconfortables sabots de bois.  
Ménagères venues là pour laver  
leur petit paquet de linge, em-  
ployées de maison, blanchisseuses  
de métier, voyez-les qui « *tapent  
furieusement à coups cadencés,  
rient, se renversent pour crier un  
mot dans le vacarme, se penchent  
au-dessus de leur baquet,* » les ge-  
noux calés sur un petit coussin de  
paille au fond de leur carrosse\*<sup>1</sup>,  
dans « *l'éclaboussement des lourds  
battoirs, les égouttures des linges  
rincés, les mares où elles pataugent  
et qui s'en vont en petits ruisseaux  
sur les dalles en pente* » de la pierre



à laver de Lux. « *Le long des baquets s'agitent une fureur de bras, des profils anguleux de marionnettes aux reins cassés, aux épaules déjetées, se pliant violemment comme sur des charnières* »... Les conversations vont bon train, le lavoir étant une véritable tribune où les langues se délient, s'affrontent, où les caractères se heurtent, sans pitié, sans indulgence. Gare à celle contre qui se liguieront toutes les autres ! Gare aux nouvelles venues dont le visage est inconnu : qu'il sera dur pour elles de se faire là une place ! Éclats de voix, rires en cascades, mots gras jaillissent, ce qui n'empêche pas les femmes d'œu-



Auguste Renoir,  
*La grande laveuse*

vrer inlassablement : linge trié, blanc d'un côté, couleur de l'autre, ensuite repris, pièce par pièce, puis battu, et ferme !, puis frotté de savon une fois, deux fois, enfin brossé, côté pile, côté face, pour « *en tirer une mousse sale qui, par longues bavures* » s'en va au fil de l'Ignon dont le reflet prend une pointe de laque irisée... Mains qui rougissent dans l'eau grasse du savon, poings qui pétrissent les étoffes épaisses et rugueuses, bras ruisselants, faces en sueur, il faut maintenant rincer farouchement, tordre et essorer — maudits draps, grandes pièces de lin, qui nécessitent de s'y mettre à deux ! — car le linge qui sera ramené dans la brouette au logis devra avoir retrouvé blancheur et éclat avant d'être étendu sur « *l'épandoir* ».

Pan ! Pan ! Pan ! Lavandières immortalisées par des peintres au 18<sup>e</sup> siècle : Joseph Vernet et Hubert Robert... Lavandières glorifiées par Auguste Renoir et son bronze de la fin du 19<sup>e</sup> siècle : « *La grande laveuse* »... Lavandières qui accomplissiez votre corvée d'épouse et de mère sans aucune plainte, tant était ancrée en vous cette idée chère aux hommes et que vous n'auriez pas même imaginé pouvoir discuter : « *Les travaux ménagers aux femmes !* »... (Idée ancestrale, en témoignent les illustrations des anciens incunables\*<sup>2</sup>... ainsi que l'ouvrage de Giovanni Antonio Tagliente : « *Opera Nuova* » (1527) et cet extrait de « *La maison rustique* » de Charles Estienne paru en 1564 : « *Le surplus qui concerne les*

*menues affaires, comme du linge, vêtements de famille et tous les ustensiles du ménage, cela véritablement appartient à la femme* »... Lavandières issoises : Blanche et Marie, Lucienne et Germaine, Micheline et Rose, Marguerite, Louise, Lucie..., votre bavardage d'hier passe avec votre souvenir dans le courant de l'Ignon...

*Nota bene* : Merci à toi, ô utile machine à laver aux boutons magiques, toi qui décrasses le linge, le bous, le rinces, le blanchis, l'adoucis... alors que je peux rester à « *tirer au renard* »\*<sup>3</sup> dans mon vieux fauteuil d'osier, les yeux clos, somnolente, bercée par la chanson de ton moteur qui ronronne en sourdine...

Michèle Terrand

Notes :

- 1 **Le carrosse** : sorte de caisse en bois garnie de paille où s'agenouillait la lavandière.
- 2 **Un incunable** : se dit d'un ouvrage qui date des origines de l'imprimerie (antérieur à 1500)
- 3 « **Tirer au renard** » : patois franc-comtois : flemmarder.

À lire : « *La vigne au loup* » de Pierre Arnoux ; « *L'Assommoir* » d'Émile Zola.

À consulter : « *Les femmes et le travail du Moyen-Age à nos jours* », Éditions de La Courtille.

À voir : Lavoirs communaux issois : celui cité dans cet article ; un autre quelques maisons plus loin, construit en 1899 par Albert Leprince, architecte, et Auguste Gienebaut, entrepreneur, avec des pierres provenant de Lux (deux donc, dans la rue Gambetta : « *le lavoir des riches* » et « *le lavoir des pauvres* » disait la grand-mère maternelle de Chantal) ; le lavoir du pont Saint-Germain (1931), vers les écluses du bief du Colombier, lavoir à poulies permettant de faire échec aux crues de l'Ignon ; quelques discrets lavoirs personnels, avec ou sans abri...



Chantal Guérin, lors d'une reconstitution dans les lavoirs d'Is-sur-Tille en août 2000



## Is-sur-Tille vue du ciel (7)



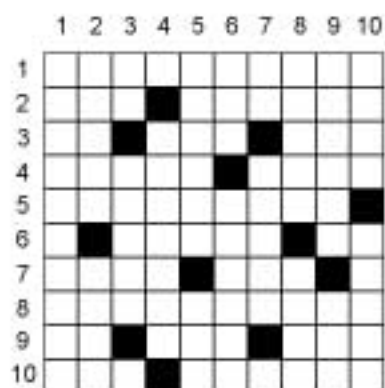
Photo Imatoc / Le Bien Public

Au premier plan, site du lotissement « Au dessus de Villecharles », avant sa construction

## « Départ pour mille ans »

## HORIZONTALEMENT :

• 1. Le nouveau-né du nouvel an • 2. Avance • Un des grands moyens • 3. Ville casée • Pas sucré • Direction des vents • 4. Endurée • Sa sortie est par en haut • 5. Centenaire à qui l'on a fait sa fête (2 mots) • 6. Place d'homme ou de femme de Chambre • Il désigne l'homme du jour • 7. Choix de la couleur • Pianiste ou actrice • 8. Réintroduit dans la boîte • 9. Part d'éternité • Rue en sens interdit • Fait aller à droite ou à... gauche • 10. Rompu • Solitaires mais pas seuls ! •



© Jean Rossat

## VERTICALEMENT :

• 1. Non mais ! (3 mots) • 2. Par ici, la sortie ! • En Grèce jusqu'à 2 152 • 3. Article • Représentation féminine à la mairie • 4. Fraction de seconde • 5. Enlève le meilleur • Il sonne le réveil du... Réveil • 6. « Brave des braves » • Sans connaissance • 7. Partie du départ • C'est la cata ! • 8. On ne peut mieux • Doublé par Tino Rossi • 9. Devenus forts et âcres • Imita un duc • 10. Prince troyen • Envoyées en voyage •



## Solution de la grille d'Is ci et là n°13

**HORIZONTALEMENT :** • 1. escrimeurs • 2. scias • usai • 3. co • isatis • 4. ardeur • net • 5. rea • riva • 6. natation • 7. or • vint • CD • 8. totale • gré • 9. mail • voeu • 10. ressemeler •

**VERTICALEMENT :** • 1. escargot • 2. score • Rome • 3. ci • dan • tas • 4. raie • avais • 5. Is sur Tille • 6. Ariane • 7. eut • VTT • ve • 8. usinai • gol • 9. rase • ocrée • 10. si • tondeur •